[Réserve d'Yvonand.

L'importance d'Yvonand au point de vue ornithologique [1].

Le beau village d'Yvonand (alt. 435 m.), où nous avons le plaisir d'être réunis aujourd'hui, fait partie du cercle de Mollondin, district d'Yverdon. Il est situé sur la rive méridionale du lac de Neuchâtel, le lac le plus poissonneux de la Suisse, parce que le plus riche en oiseaux aquatiques. La Mentue [2], rivière descendue des hauteurs du Jorat, vient se jeter dans le lac par deux bras enserrant un minuscule delta, encombré de saules et de roseaux.

Les terres qui environnent le village sont des alluvions et des dépôts sableux ; mais le terrain s'élève bientôt, d'abord en pente douce, puis, brusquement, un talus plus fort, que les routes attaquent de biais. La flore de ces pentes est celle du Plateau suisse, mais quelques espèces plus rares et plus intéressantes retiennent l'attention : *Corydalis cava*, la corydale creuse, et *Anemone ranunculoides*, la sylvie jaune, dans le ravin des Vaux ; *Melandrium diurnum*, le silène rose, dans celui de la Mentue. Ces coins sauvages sont tout peuplés d'oiseaux. Partout on entend, en avril et mai, les chants de nos passereaux, pinsons, linottes et mésanges, rossignols, fauvettes et pouillots ; l'appel mystérieux du coucou retentit au loin; les pics et le ramier animent les futaies; partout c'est la vie, la joie et l'amour. Plus près du village, parmi les noyers et les cerisiers, le rouge-queue et son cousin le rossignol de murailles voisinent avec le torcol et la sittelle; la pie superbe jacasse avec insistance, et tâche de devancer le geai lorsqu'il va prélever son impôt annuel sur les premières pontes de ses sujets, taillables à merci.

Outre ces oiseaux communs, la région du Plateau voisine d'Yvonand abrite par-ci par-là des espèces plus rares ou remarquables par leur taille. Le harle bièvre *(Mergus merganser)* niche régulièrement dans le vallon de la Mentue. En 1913, une femelle de cette espèce fut prise sur ses œufs par un paysan de Donneloye. Les pêcheurs d'Yvonand voient, de temps à autre, une famille de harles descendre la Mentue et passer devant leur cabane, à la nage, pour arriver au lac. Le canard sauvage *(Anas boschas)* niche aussi dans les mêmes endroits, jusque près de Bercher. Le cincle aquatique

[1] Travail lu par M. Ch. Duc, à l'Assemblée générale de notre société, le 7 mai 1933, à Yvonand.

[2] C'est du cours inférieur de la Mentue à la frontière fribourgeoise que s'étend la petite réserve ornithologique, terrestre et lacustre, d'Yvonand.

(Cinclus aquaticus) fait son solide nid de mousse dans les tertres de la Mentue ou de ses affluents, de l'Ogine par exemple; à l'automne, il descend la cluse et on le voit alors entre la Mauguettaz et le lac, voyager d'un got à l'autre, et faire sa jolie révérence au martin-pêcheur, à moins que ce ne soit aux touffes encore fleuries de la tanaisie vulgaire et aux feuilles palmées de l'ellébore, d'un vert sombre et magnifique.

Jusqu'à présent, nous avons examiné seulement le côté « plateau » de la localité d'Yvonand. Il y en a un autre, qui n'est pas moins intéressant : c'est, selon les endroits, la plage sablonneuse ou la grève envahie par les roseaux. A droite en regardant le lac, en direction de Cheyres, le Montreux fribourgeois, c'est tout d'abord la futaie, les peupliers, les saules, quelques frênes, puis, en approchant du bord, le terrain manque, on a les pieds dans l'eau. La roselière commence. Elle est la maîtresse de toute la région. A la lisière extérieure de la roselière, j'ai souvent observé une renoncule assez rare, la r. scélérate, espèce fugace et de taille très variable, à petites fleurs d'un jaune citron. Association de végétaux serrés et hauts, elle est l'habitat de quelques oiseaux qui nichent régulièrement à Yvonand. Ce sont tout d'abord la grande rousserolle *(Acr. turdoides)* dont les bruyants *tchak tchak* retentissent en mai et en juin; puis la petite rousserolle ou effarvatte *(Acr. streperus)* et les deux phragmites (mais je dois dire que je n'ai pas vu de nids de ces deux dernières espèces). Parmi les échassiers, un nicheur régulier, mais peu visible, est le héron blongios *(Ardetta minuta)*. Il établit son nid dans les fourrés de roseaux compacts et élevés. Le butor étoilé *(Botaurus stellaris)* nichait probablement autrefois; à Yvonand on l'appelait le bœuf des marais. Je ne sache pas qu'on l'observe encore en été. Mais il se voit de temps en temps au passage d'automne ou de printemps. La poule d'eau *(Gallinula chloropus)*, la foulque *(Fulica atra)* et le râle d'eau *(Rallus aquaticus)* se reproduisent dans les mêmes lieux, en des stations légèrement différentes; la foulque préfère les roseaux serrés, les deux autres les roseaux plus clairsemés, entremêlés de joncs, de carex ou de nénuphars. Le grèbe huppé *(Podiceps cristatus)* est assez nombreux; le grèbe castagneux *(P. fluviatilis)* l'est un peu moins. Le canard sauvage *(Anas boschas)* y est représenté chaque été par deux ou trois couples. On voit souvent planer au-dessus de la phragmitaie un rapace bien connu, le milan noir *(Milvus ater)*, qui établit son aire sur un arbre élevé du voisinage, sur un peuplier par exemple. Cet oiseau va pêcher au large des roseaux, et on le voit

fréquemment s'abaisser sur l'eau pour y saisir un poisson qui nageait ou flottait près de la surface; souvent l'oiseau mange sa proie au vol. Il faut remarquer que le milan noir niche parfois assez loin de l'eau, tel celui que l'on pouvait observer en 1906 et 1907 nichant à Vincy sur Gilly, sur des arbres voisins du château où vécut David de Vasserot, et qui allait pêcher au large de Bursinel. Réciproquement, les milans dont l'aire trône à dix mètres sur un grand peuplier au bord du lac peuvent très bien aller, de temps à autre, faire une razzia dans les campagnes fertiles. Je l'ai personnellement remarqué plus d'une fois à Thierrens, distant d'Yvonand de 10 km. environ. Je n'ai jamais observé de nids de sternes ou de mouettes dans la région. Ces oiseaux n'y sont que de passage.

Si la partie nord de la grève d'Yvonand est une vaste roselière, la partie sud, en direction d'Yverdon, est bien différente. En quelques endroits, on voit encore des nénuphars, ou sur le sable humide cette alismacée rare, le plantain d'eau fausse-renoncule *(Alisma* ou *echinodorus ranunculoides)*, à fleurs roses dont les trois pétales éphémères sont plus fins que le plus fin des satins; puis quelques restes de la gentiane pneumonanthe, aux fleurs d'un bleu absolu. Les buissons et les arbres de la grève entre Yvonand et Yverdon abritent des passereaux en quantité. Rouges-gorges, rossignols de murailles, fauvettes d'espèces diverses y abondent, et partout on entend leurs délicieuses chansons. Le pic mar *(Picus medius)* s'y rencontre assez régulièrement. Mais deux passereaux surtout y sont fréquents, et donnent aux taillis de la grève, au nord comme au sud d'Yvonand, un charme particulier. Ce sont le rossignol et le loriot. Enfin je citerai, parmi les oiseaux hôtes d'été de cette belle contrée, coin du paradis tombé sur la terre, un parasite qu'on entend bien plus souvent qu'on ne le voit : le coucou. Notre cher et dévoué rédacteur, M. Richard, a donné dans *Nos Oiseaux*, 1921 (97-102), une étude très intéressante au sujet de trois jeunes coucous trouvés dans des nids d'effarvatte ou fauvette des roseaux[1]. Les photographies illustrant ce texte nous montrent deux jeunes coucous déjà assez forts, perchés sur le nid ou sur les débris de celui-ci, et un autre jeune coucou, âgé de quelques jours seulement, non encore emplumé, occupant le fond du nid des parents adoptifs. Ces trois nids, dans un rayon de cent mètres, pouvaient évidemment avoir été choisis par le même coucou femelle. Comme on peut s'en rendre compte par cet exposé sommaire, la région d'Yvonand est doublement intéressante au temps

[1] Voir *Nos Oiseaux*, n° 47. A. Richard : Trois nids d'effarvattes occupés par des coucous dans un rayon de cent mètres.

des nids, puisqu'elle abrite des oiseaux aquatiques et de marais au bord de son beau lac, et aussi des oiseaux terrestres, si l'on peut dire, un peu partout en dehors des zones inondées.

Examinons maintenant la position d'Yvonand sur la carte de la Suisse. Nous voyons que la ligne de l'Aar, qui permet aux oiseaux migrateurs de remonter le Plateau suisse jusqu'au lac de Bienne, se continue par ce dernier lac, puis par la Thièle et le lac de Neuchâtel, la plaine de l'Orbe, la Venoge et le Léman, pour aboutir à l'étranglement du Fort de l'Ecluse par où passe la majorité des oiseaux en route vers le sud. Evidemment il y a des routes secondaires : Engadine, Gd-St-Bernard, Gothard et Oberalp, etc. Mais la ligne Pied du Jura-Léman est la plus importante de beaucoup, c'est incontestable. Maintenant, remarquons que la rive neuchâteloise du lac, plus ensoleillée et plus escarpée que l'autre, est propice à l'extension des localités, des bâtiments, des ports et maisons de plaisance; d'autre part, des quais, des murs restreignent la zone libre du littoral, et les oiseaux n'y trouvent pas les mêmes refuges que sur la rive opposée. La même constatation peut être faite au lac Léman. Toutes ces raisons font que la localité d'Yvonand est peut-être *celle de Suisse dans les parages de laquelle les oiseaux migrateurs passent en plus grand nombre.* Suivant les espèces, les roseaux ou les grèves, ou les arbres élevés, ou les fourrés de pins servent de lieu de station; on a cependant remarqué qu'un petit ressaut de la côte, à 1 km. au sud de l'embouchure de la Mentue, et surnommé la pointe d'Yvonand, était particulièrement favorisé sous ce rapport, parce qu'il est un peu à l'écart, on peut s'y promener (ou : on pouvait) assez longtemps sans rencontrer la bête verticale, terreur des autres. De vastes grèves sablonneuses assurent aux petits groupes de migrateurs une sécurité relative. Aussi y peut-on voir, en août et septembre, des vols de canards, de sarcelles, des hérons, chevaliers et bécasseaux en assez grand nombre. Si vous me demandez : Quels sont les oiseaux migrateurs qui passent à Yvonand ? je vous répondrai sans hésitation : Tous. Je veux dire par là que tous les oiseaux que l'on peut avoir l'occasion d'observer en Suisse au moment des passages d'automne et de printemps ont passé, passent ou passeront à Yvonand. Je ne vous donnerai pas la fastidieuse énumération des espèces observées à Yvonand pendant les années 1910 à 1922 avec l'aide de plusieurs amis, chasseurs ou pêcheurs en ce lieu privilégié entre tous. Je choisirai.

Tout d'abord, quelques rapaces : le busard St-Martin dont la femelle passe souvent inaperçue pour qui ne connaît pas un moyen de détermination à distance très simple, l'anneau blanc à la

racine de la queue [1]. Mais le mâle, avec son plumage très clair, gris bleu en dessus, blanc en dessous, se reconnaît très bien quand il vole au-dessus des roseaux. On l'appelle faussement chez nous Jean-le-Blanc, nom qui doit être réservé au circaète *(Circaëtus gallicus)*. Le milan noir, déjà cité, passe ou quitte la contrée de très bonne heure, au 1er septembre déjà [2]. Le hibou brachyote n'est pas rare, et passe régulièrement dans la région. Le hibou commun ou moyen-duc *(Asio otus)* est abondant au mois d'octobre, et encore en novembre, dans les bois de pins entre Yvonand et Yverdon.

Quelques passereaux. Les plus remarquables sont la bergeronnette printanière, si belle dans son beau corset jaune citron, en avril; le gorge-bleue, abondant au passage, certaines années. Rôde souvent dans les grèves sablonneuses et se perche dans les saules bas ou sur les tiges de roseaux. Le traquet motteux *(Saxicola oenanthe)*, très régulier, reste jusqu'à fin octobre à Yvonand. Facile à reconnaître à sa large queue blanche, avec l'extrémité et un trait longitudinal noirs; le gorge-bleue est tout aussi aisé à dépister : la queue est rousse sauf au milieu et à l'extrémité où elle est noir brun. Le pipit spioncelle arrive tard en automne et passe l'hiver sur les grèves inondées. Le freux *(Corvus frugilegus)* erre en bandes nombreuses, et s'attarde un peu en automne. L'étourneau, au passage d'automne, s'arrête par bandes de plusieurs centaines dans les roseaux et y fait un charivari assourdissant.

Echassiers : Nombreux certaines années, passage presque nul lorsqu'il fait beau. S'il pleut, ils se voient un peu partout le long du lac; à l'embouchure de la Mentue.

Typiques : Chevalier aboyeur, chevalier guignette, bécasseau variable, bécasseau minute. Ce sont les quatre les plus fréquents de tous. Ensuite viennent les deux espèces de pluviers à collier; le grand plus abondant que le petit. Puis le chevalier gambette, aux pattes d'un rouge vif.

Remarquables : Vanneau-pluvier, septembre 1919. 3 individus, 2 tués; dans ma collection. A l'embouchure de la Mentue.

Sanderling. J'en ai tué 4 exemplaires, en 1916 et 1919 entre autres. 1 dans ma collection. Plumage très blanc en automne.

[1] Confusion possible avec la femelle du Busard Montagu, de passage moins fréquent que celle du St-Martin, mais très semblable et ayant comme elle les sus-caudales supérieures blanches. *(Réd.)*

[2] Le milan noir quitterait notre pays en octobre suivant Fatio. Cependant, il cesse ses tournées régulières sur le lac de très bonne heure en été. *(Réd.)*

Bécasseau cocorli. 1 tué par moi en octobre 1915. Au musée scolaire de Thierrens. Vu 4 autres, à deux occasions.

Avocette. 2 ont été vues à Yvonand en août 1925. 1 dans ma collection (trouvée morte par un de mes amis; a dû recevoir des grains de plomb) [1].

Huîtrier pie. Un exemplaire tué à l'embouchure de la Mentue par M. D., chasseur (4 coups de fusil). Un autre manqué par moi le 10 septembre 1919.

Héron cendré. Vu à diverses reprises, à la Pointe, à l'embouchure de la Mentue, etc. De passage régulier, mais peu abondant.

Tourne-pierre. Un exemplaire manqué par moi en 1915. Un autre, tué par un de mes amis chasseurs, en 1920. Dans ma collection.

Bihoreau. Observé à l'embouchure de la Mentue par le même. J'ignore en quelle année.

Je pourrais multiplier les citations. Je me bornerai seulement, avant de passer aux palmipèdes, à relever la rareté du chevalier arlequin, du chevalier cul-blanc et du sylvain. Le chevalier cul-blanc se voit régulièrement, en septembre, au bord de la Broie entre Lucens et Moudon; mais à Yvonand, il est rare. Le sylvain se voit un peu plus souvent, mais beaucoup moins que le magnifique *tiou-tiou*, le chevalier aboyeur au maintien aristocratique et fier, entraînant à sa suite une cour docile de bécasseaux qui copient tous ses mouvements. Il est facile de reconnaître le sylvain du cul-blanc; le premier a le dos plus piqueté de blanc que le second et il a deux fois plus de raies foncées à la queue. Je n'ai pas réussi à apercevoir ici le combattant si nombreux au passage dans la réserve du Seeland [2].

Palmipèdes : Remarqué, plusieurs fois, le passage du goéland à pieds jaunes *(Larus fuscus)*, toujours en plumage de jeune, tacheté de brun sur tout le corps, la queue terminée de brun foncé. Le goéland cendré *(Larus canus)*, assez commun. La sterne épouvantail ou guifette noire *(Hydrochelidon nigra)* est beaucoup plus nombreuse, lors de ses passages à Yvonand, que la sterne Pierre-Garin *(Sterna hirundo)*, que je n'y ai moi-même jamais vue. Tous les canards des espèces communes au passage en Suisse ont été observés dans cette localité : colvert, sarcelle d'été et sar-

[1] Il me paraît intéressant de relever ici le fait que deux avocettes (peut-être les mêmes) ont été observées par moi à notre station ornithologique le 8 août 1925. (Voir à ce sujet *Nos Oiseaux*, n° 71, p. 11-12.) *(Réd.)*

[2] Dans cette même réserve, à l'autre extrémité du lac de Neuchâtel, les chevaliers sylvain, cul-blanc et arlequin sont de passage absolument régulier (voir le *Calendrier* de ce journal). *(Réd.)*

celle d'hiver, morillon, milouin, pilet, souchet et siffleur, etc. Plus rare, la double macreuse *(Oidemia fusca)* ne se voit que de temps à autre. Deux observations!

Le garrot *(Clangula glaucion)* séjourne régulièrement, mais en nombre restreint. On en peut dire autant du souchet. Je n'ai pas réussi à dépister le chipeau; mais ce canard est difficile à reconnaître de loin.

Les oies sauvages ne sont jamais bien nombreuses ici; on en voit davantage sur le plateau, où elles broutent parfois les jeunes semis, à l'arrière-automne. Il s'agit généralement de l'espèce *Anser sylvestris.*

Les harles *(Mergus merganser)*, vulgairement raissons (en patois la raisse signifie la *scie*; allusion au bec de l'oiseau) comptent parmi les habitants réguliers et sédentaires de cette station.

J'aimerais pouvoir vous parler des plongeons *(Colymbus)*. Mais je n'ai jamais pu en apercevoir un seul. J'ai l'impression que les espèces de ce genre ont énormément diminué. On n'entend plus jamais les chasseurs ou les pêcheurs parler du grand lorgne [1].

J'espère avoir réussi à vous faire saisir, au moins en partie, l'importance de la région d'Yvonand au point de vue ornithologique. Il est bien évident que la constitution d'une réserve de chasse entre Yvonand-gare et la frontière fribourgeoise, par exemple, présenterait un certain intérêt scientifique. Mais il est une vérité à retenir, c'est celle-ci : il ne faut pas courir deux lièvres à la fois. Tâchons de réaliser le projet d'une réserve au Chablais de Cudrefin. Si cette réserve pouvait être constituée, nous posséderions, en Suisse romande, un petit *parc national lacustre*, et la réserve du Seeland serait heureusement complétée par une extension notable sur la rive gauche de la Broie.

D'autre part, je ne suis pas d'avis qu'on constitue un trop grand nombre de petites réserves. Une ou deux grandes vaudraient mieux, parce qu'elles permettent aux animaux, qui ont besoin de beaucoup de place, de s'y trouver en pleine nature, et de s'y multiplier sans contrainte. Je n'admets pas non plus ces réserves-parcs, aux jolis chemins sablés, balayés avec soin par des employés municipaux [2]. C'est bon pour les pensionnats.

[1] Il n'en est pas de même sur le bas-lac et le lac de Bienne, où le *Calendrier* de *Nos Oiseaux* a signalé à diverses reprises la capture des plongeons lumme-cat, marin et imbrim. *(Réd.)*

[2] N'en disons pas trop de mal. Chassés de la campagne, où l'on met tout en culture, où règnent la machine agricole et les poisons chimiques, où l'on abat les vieux arbres et où l'on arrache les haies, certains passereaux s'accommodent fort bien des jardins et des parcs, de même que l'oiseau aquatique, traqué sur nos lacs jusque dans les réserves, se met dans les ports sous la protection du public. *(Réd.)*

Non, il faut que ces réserves, pour mériter leur nom, soient libres de toute empreinte humaine; il faut que la nature seule y opère; ni le pêcheur, ni le chasseur, ni l'ornithologiste, à mon avis, n'ont le droit de porter atteinte à l'œuvre divine; ainsi nous aurons gardé pour nos après-venants un beau coin de terre, témoin des époques passées, et souvenir du visage aimé de la patrie.

D'autre part, je n'admets pas non plus qu'on mette tout en réserve. Il faut laisser à la chasse, qui est un art et un sport, et à la pêche, qui est un métier, la place nécessaire [1]. Il faut s'entendre avec les chasseurs et les pêcheurs, non les supplanter. Leurs intérêts s'accordent d'ailleurs parfaitement avec les nôtres, et si chacun veut bien le comprendre, on verra que les réserves, les parcs nationaux concourent au maintien et à la multiplication du gibier et des poissons.

Je terminerai en disant bien haut mon admiration pour la magnifique contrée d'Yvonand, où la nature paraît avoir réuni sur un petit espace toutes les séductions. Combien les heureux habitants de ce pays ne doivent-ils pas à ces enchantements du cœur et de l'esprit? S'ils devaient, comme tant de citadins, se trémousser dans des cercles, des clubs, des sociétés ou des lieux de spectacle en tâchant de se persuader qu'ils s'amusent beaucoup, ils trouveraient, j'en suis sûr, la force de tout planter là et de retourner en ce lieu dont un de ses enfants, le poète-instituteur A. Roulier, a dit :

Je sais, là-bas, blanche au milieu des vignes,
Au bord du lac dont les flots m'ont bercé,
Une maison, de loin qui me fait signe,
Et que voudraient revoir mes yeux lassés...

Ch. Duc.

[1] L'on voit que dans ce domaine l'auteur n'a pas eu à se frotter à la « bête verticale ». La place nécessaire? Sait-il, pour ne parler que du lac de Neuchâtel, que sur les 215 km² que compte celui-ci, les quelques refuges obtenus à grand'peine par notre société n'en représentent guère, surfaces additionnées, que deux ou trois? Que la pêche n'est interdite, et à certaines époques seulement, que dans la réserve du Seeland, parce que les pêcheurs y détruisaient impitoyablement les couvées des oiseaux qu'ils estimaient nuisibles au poisson et s'emparaient des autres? Sait-il enfin que ces refuges, l'Etat ne les fait pas garder spécialement en sorte que certain d'entre eux que je connais me paraît surtout propre à encourager le goût et la pratique du braconnage? *(Réd.)*

Calendrier ornithologique.

Hirondelle de cheminée *(Hirundo r. rustica* L.).

23 septembre. Immense vol le soir (18 h. 30) au-dessus de la tour-observatoire de la stat. orn. A. Lombard.

15 octobre. Une centaine d'hirondelles, la plupart des jeunes, sur fils téléphoniques. Réserve du Seeland. A. Rothe.

Cormoran *(Phalacrocorax c. carbo* (L.).

23 septembre. Parmi six cormorans en séjour à la stat. orn. il s'en trouve un, jeune, avec devant du cou, poitrine et ventre d'un blanc éclatant, livrée rare [1]. A. R.

Foulque *(Fulica a. atra* L.).

25 septembre. Le 28 août : 1re foulque dans la rade de Genève; 3 sept. : 2; 4 sept. : 5; 5 sept. : 12; 6 sept. : 20; 9 sept. : 26; 10 sept. : 30; 11 sept. : 48; 12 sept. : 61; 16 sept. : 84; 18 sept. : 97; 19 sept. : 110; 20 sept. : 130; 22 sept. : 150, et aujourd'hui 210. P. Géroudet.

Sanderling *(Crocethia alba* (Pall.).

27 septembre. Dans un vol d'une quarantaine de bécasseaux, je découvre un sanderling. Ce petit échassier, un peu plus grand que les bécasseaux variables auxquels il est associé frappe d'emblée par le blanc qui règne sur toutes ses parties, tout à fait pur en particulier sur le devant du cou, la poitrine et le ventre. Le 18 octobre 1913, nous avions eu l'occasion d'observer un de ces oiseaux à la station (voir *Nos Oiseaux* no 3, p. 75, dessin). A. R.

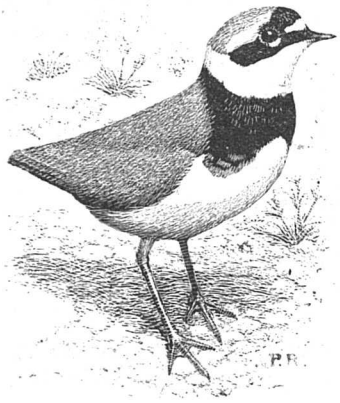

Petit pluvier à collier [2].

29 septembre. En compagnie d'un sanderling se trouvent 19 bécasseaux variables, 20 bécasseaux minutes, 3 grands pluviers à collier et 10 combattants. Stat. orn. A. Lombard.

Combattant *(Philomachus pugnax* (L.).

7 octobre. Dernier combattant à la stat. orn. A. R.

Petit pluvier à collier *(Charadrius dubius curonicus* Gm.)

[1] *Occasional examples have whole breast and belly and centre of throat pure white.* Handbook II. p. 397.

[2] Dessin de P. R. d'après un individu dont le collier noir est particulièrement large.

7 octobre. Dernier représentant de l'espèce observé à cette date, à la stat. orn. tandis que les apparitions du grand pluvier à collier s'y sont prolongées jusqu'à la fin du mois (28 oct.). A. R.

Martinet à ventre blanc *(Apus m. melba* (L.).

8 octobre. Observé le dernier à Berne, à cette date, évoluant sur la vieille ville. A. Rothe.

Geai *(Garrulus g. glandarius* (L.).

16 octobre. Pendant tout le mois de septembre et jusqu'à aujourd'hui, il y a eu un nombre extraordinaire de geais aux environs de Genève. A deux ou trois reprises, j'en ai vu volant haut, sans arrêt, ayant l'air d'arriver dans le pays pour s'y installer. Sont-ils attirés par la maturité des glands ? J. Burnier.

Chevalier aboyeur *(Tringa nebularia* (Gunn.).

21 octobre. Un aboyeur attardé fait encore entendre à la station son cri retentissant. A. R.

Migration.

25 octobre. Température : + 10,4. Vent : sud-ouest. Ciel : couvert. Entre 8 h. et 9 h. du matin, des vols d'oiseaux migrateurs passent au-dessus de la ville de Neuchâtel ou de la partie du lac la plus proche, en volant parallèlement à sa rive (sud-ouest). Je reconnais des corneilles noires, des étourneaux et des choucas. A. R.

29 octobre. Dans la nuit du 28 au 29, il y a eu une chute de neige sur les monts de la Suisse centrale, et ceux de Savoie sont blancs jusqu'à 800 mètres. Dans la matinée du 29, on peut observer un passage impressionnant et incessant d'oiseaux migrateurs fuyant devant le mauvais temps. Des troupes de passereaux se succèdent sans interruption, longeant la rive du Léman dans la direction du sud-ouest, soit de Morges et de Genève. Les vols se composent d'un nombre d'individus qui varie de 20 à 30 jusqu'à 2 et 300, et dont le total se chiffrerait sans doute par des milliers. A leur silhouette on reconnaît distinctement des bergeronnettes grises, des étourneaux, des alouettes, des pipits, à deux reprises des troupes de mésanges charbonnières, puis, en grandes bandes, des fringillidés dont la détermination est difficile; à un moment donné une cinquantaine de ramiers, et vers les dix heures plusieurs bandes de corneilles, auxquelles sont mêlés des choucas. Tous ces oiseaux ont à lutter contre un fort vent d'ouest, et tandis que les passereaux ne se meuvent parfois qu'à quelques mètres du sol et ne dépassent guère la cime des arbres les plus élevés, les corneilles voyagent à trente ou cinquante mètres de hauteur. A midi se produit un ralentissement marqué du phénomène, mais dans les

champs entre Vidy et St-Sulpice se sont abattus d'innombrables passereaux, en quête de nourriture : je reconnais des chardonnerets, par bandes qui comptent jusqu'à cent individus, puis des serins cinis, seuls ou accompagnés de linottes et de verdiers, ailleurs des troupes de pinsons ordinaires et de pinsons des Ardennes, ainsi que des friquets, à deux reprises des vols de 15 à 20 alouettes lulus, une fois deux cents alouettes des champs environ, puis des corneilles noires, des freux et des choucas en grand nombre. Ici et là de petits vols de bergeronnettes grises, de pipits spioncelles et de farlouses. A. Rothe.

29 octobre. Sur les labours de Rovéréaz, le froid a fait pleuvoir un vol d'au moins 200 passereaux : lavandières grises, bruants jaunes, pinsons communs et pinsons des Ardennes, linottes et, me semble-t-il, alouettes lulus. Tout près, mais à part, un vol de corneilles noires avec une pie. Un vol d'une demi-douzaine de draines passe au-dessus de cette population affamée. P. Boven.

31 octobre. Entre 13 et 14 h. passent de grands vols de corneilles sur Neuchâtel, volant sud-ouest. A. Tödtli.

1 novembre. La migration continue. Entre 12 et 13 h. nous voyons se succéder plusieurs vols de corneilles, à faible hauteur, sur le haut de la ville (Neuchâtel); direction : sud-ouest. A. R.

Cormoran *(Phalacrocorax c. carbo* (L.).

8 novembre. Il est rare de voir autant de cormorans à la stat. orn. : j'en compte pas moins de seize, groupés à l'extrémité du petit môle de la Broie. A. R.

19 novembre. Un beau cormoran hante le parc Bourget. Le voici qui fait toilette à côté d'un cygne, sur un brise-lames. P. Boven.

Martin-pêcheur *(Alcedo i. ispida* L.).

9 novembre. Plusieurs martins-pêcheurs hivernent au Parc Bourget. P. Boven.

Hirondelle de cheminée *(Hirundo r. rustica* L.).

9 novembre. Bien étonné d'observer une hirondelle à cette date à Neuchâtel. O. Fuhrmann.

14 novembre. Trois hirondelles, rasant le bras droit du Rhône, paraissent trouver leur nourriture à la surface de l'eau. En leur compagnie, une hirondelle de rivage survenue le 9. Genève. Henri Chauvet.

Mouette rieuse *(Larus r. ridibundus L.)*

23 novembre. Près du pont des Bergues une jeune mouette baguée. J'arrive à déchiffrer: *Vogelwarte Rossitten nº ?? 9117.*

P. GÉROUDET

Bibliographie.

LÉO-PAUL ROBERT. **Les oiseaux de chez nous.** Texte monographique de Paul Robert, fils.

Nous avons le plaisir de signaler ici à nos lecteurs, quitte à y revenir prochainement plus en détail, la récente parution du 4me et dernier portefeuille de cette belle œuvre d'art, éditée par la maison Delachaux et Niestlé. Composée de 25 aquarelles, dues en partie à notre meilleur peintre d'oiseaux, Paul Robert, père, en partie à son fils, cette collection est faite pour inspirer à ceux qui ne l'auraient pas le goût de la nature et de ses merveilles et constitue ainsi le plus beau des cadeaux de Noël.

PRIMES AUX GENDARMES

Dans sa séance du 11 avril 1933, chez M. Chavannes, la Commission a examiné les divers rapports de contraventions remis par les autorités neuchâteloises, fribourgeoises et vaudoises, en prenant note que le canton de Genève n'avait pas eu de rapports à envoyer cette année.

Les gendarmes qui lui ont paru avoir fait le plus pour la protection des oiseaux recevront, par l'intermédiaire de leurs autorités, une attestation; ils recevront chacun un abonnement à notre revue *Nos Oiseaux* pour un an; quelques-uns reçoivent en outre une petite récompense en argent, dont le montant est indiqué après leur nom.

NEUCHATEL : Appointé Arthur Flückiger, Fleurier. (fr. 5.—)
Gendarme Emile Richert, Fleurier. (fr. 5.—)

FRIBOURG : Appointé Ernest Rohrbasser, Bollion. (fr. 10.—)
Caporal Maurice Gaschoud, Fribourg.
Gendarme Edmond Moullet, Fribourg.
Caporal Léon Rey, Poste du Mouret, Sarine (déjà récompensé en 1929).
Appointé Maxime Egger, Matran.
Gendarme Joseph Schermey, Saint-Ours.

VAUD : Caporal Rochat, Bex. (fr. 10.—)
Gendarme Magnenat, Bex. (fr. 10.—)
Caporal Parlier, Lutry. (fr. 5.—)
Gendarme Métroz, Chavornay.

DONS

REÇUS PAR LE TRÉSORIER AU COURS DE L'ANNÉE:

De Mme J. J. Mercier-de Molin, en souvenir de son mari : fr. 1000.

Nous renouvelons ici à la donatrice l'expression de notre vive gratitude.

Un chaleureux merci également de la part du Comité aux généreux donateurs qui ont déjà répondu, par un don spécial, à son appel en faveur de la caisse. La souscription reste ouverte.